

« Mais e maiadas / Mais et Mayades »



Présentation sommaire

Identification :

Erection de pins en l'honneur d'individus ou d'un groupe d'individus.

Personne(s) rencontrée(s) :

Thierry Truffaut, Marie-Claire Laborde, Rachel Lahiton, personnes « honorées »

Localisation (région, département, municipalité) :

Aquitaine, Landes

Indexation : 112429

Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Thierry Truffaut, ethnologue

Marie-Claire Laborde, Foyer Rural de Perquie

Rachel Lahiton, Fédération des Foyers ruraux des Landes

Françoise Vincent, Ecomusée de Marquèze, Parc Régional des Landes de Gascogne

Observations in situ et personnes « honorées »

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Région de Tartas, Chalosse

Description

La *mayade* consiste en l'érection d'un jeune pin décoré en l'honneur d'un individu ou d'un groupe d'individus. Le tronc est orné à mi-hauteur de rubans multicolores (tricolores notamment pour les élus), de couronnes, de drapeaux, écus ou pancartes portant l'inscription « honneur à... ».

Dans les Landes, le mai est partout, de toutes les circonstances : une pratique centrale dans la sociabilité communautaire. L'épicentre se situe à Tartas et irradie dans tout le département, s'arrêtant dans les premières communes du département du Gers.

L'une des formes classiques, dans les Landes comme dans d'autres régions, c'est la célébration de la communauté au travers de ses élus, organisée par *la classe*, c'est-à-dire les conscrits : aujourd'hui les jeunes, garçons et filles, de 18 ans. Au-delà des élus ou des jeunes mariés, la *mayade* s'est toutefois peu à peu étendue dans les Landes à tous les « rites de passage » : anniversaire, retraite, naissance, installation d'un nouvel arrivant...

Dans le cas, d'une *mayade* classique, la pose a lieu dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai. Elle est réalisée par le groupe de jeunes, parfois appelés *mayais* aidés en cela par des plus jeunes : les *sous-mayais* (17 ans) ; et par leurs aînés et prédécesseurs : les *sur-mayais* (19 ans). Parfois d'autres associations peuvent s'associer pour des raisons logistiques, de sécurité, ou financières voire même directement organiser : Comité des Fêtes, Cercle taurin...

L'érection du ou des mais est réalisée au terme d'un processus de plusieurs mois :

En décembre ou janvier : rassemblement et élection des gestionnaires de *la classe* (président, trésorier...).

Choix d'un parrain ou d'une marraine que l'on cherche à mettre à l'honneur. Un mai est ainsi placé devant sa maison. Il peut s'agir de : o la première ou la dernière fille née dans l'année. o un commerçant... qui peut aussi en partie financer la mayade

Février, début des tournées chaque week-end : il s'agit d'une quête (contre le don de fleurs par exemple) qui servira à financer l'achat des pins, le bal et plus largement la fête.

Choix du / des mais sur pieds dans les forêts de pins

Le soir du 30 avril : décoration des mais. Parfois les jeunes y travaillent les nuits précédentes généralement dans un lieu tenu secret.

Un repas et/ou un bal, organisé par les *mayais* ou une association partenaire, peut être organisé dans les semaines qui suivent. De la même façon, chaque personne honorée (par exemple chacun des nouveaux conseillers municipaux) doit en retour offrir un repas, ce qui aboutit pour chaque groupe de « poseurs » à une douzaine de repas étalés entre mai et décembre. Un deuxième temps peut intervenir quand l'arbre « meurt » soit le dernier jour du mois ou, parfois, à l'automne. Le mai est alors enlevé, prétexte à faire un deuxième apéritif ou une fête.

Les *mayades* peuvent être l'occasion de rivalités, voyant l'affrontement symbolique (parfois physique) de groupes de jeunes concurrents qui peut aller jusqu'au vol ou à la mutilation des jeunes pins sélectionnés ou à leur abattage, la nuit de l'érection, ce qui est un déshonneur pour le village. Il est de coutume de les protéger le premier soir. Certains entourent ainsi le mai d'une tresse de sapinette à laquelle est fixé du fils barbelé sur 2,50 m de hauteur.

Pour les autres types de *mayades* (anniversaire, retraite, accueil de nouveaux voisins), la plantation d'un mai, est l'occasion de se retrouver et de célébrer l'événement en partageant un moment convivial, renforçant ainsi les liens sociaux. La date est fonction de l'événement à fêter. Ces mais sont caractérisés par une décoration souvent très originale : divers objets évoquant la personnalité de la personne « honorée » étant accrochés au mai.

Éléments matériels constitutifs de la pratique :

Pins, rubans, fils de fer, fleurs en papier crépon, couronnes de lierre.

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Non renseigné

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Non renseigné

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Non renseigné

Produits réalisés :

Non renseigné

Lieu d'exercice :

Souvent dans un lieu un peu écarté tenu secret par le groupe de poseurs.

Apprentissage et Transmission :

Pour les mais de jeunesse : par le système des *sous-mayais* et des *sur-mayais*, mais aussi par imprégnation.

Historique**Historique général :****Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :**

Les mais évoquent le caractère ambivalent de la date du 1er mai, dangereuse et salutaire à la fois. La nuit du 30 avril au 1er mai est en effet celle d'un passage, périlleux comme tout passage, entre deux temps : celui du vieux (la morte-saison), celui du neuf (le renouveau). Entre les forces de la mort et celles de la vie, le combat n'est pas gagné d'avance (c'est le temps de la lune rousse et des saints de glace, qui font osciller le temps entre hiver et été). C'est pourquoi toute une série de dictons et interdits marquent le 1er mai et le mois de mai : concernant les travaux agricoles (gare aux gelées, pluies, vermine...), les naissances (peu favorables), les mariages (interdits), la lessive (à éviter...). De même, d'autres dictons et prescriptions sont liés à son côté bénéfique : la rosée du premier mai est faste, il est conseillé de s'y rouler à l'aube, de même que le lait de la première traite, et l'eau des fontaines, que l'on a eu soin de nettoyer à l'aube, et qui est censée acquérir des vertus nouvelles.

Pour se protéger des mauvaises influences et encourager les bonnes, toute la communauté, entraînée par le groupe des jeunes garçons, garants de l'ordre et du respect de la tradition, est mobilisée pour rejouer tous les ans le combat des deux forces antagoniques, avec différents gestes rituels et temps forts comme le port ou l'accrochage de rameaux et branchages pour assurer la protection des personnes, des granges et des maisons et surtout, la grande cérémonie du mai. Cette coutume, dont l'origine se perd dans la nuit des temps s'est propagée dans nombre de contrées, évoluant au fil des siècles. Dès le Moyen Age XIIIe s.), les paysans avaient l'habitude, le premier mai, de planter un arbre, appelé *le mai*, devant la demeure de leur seigneur.

Comme c'est une très vieille coutume, l'arbre de mai a changé de forme, selon les coutumes locales, ou les époques. Il y a donc eu plusieurs arbres de mai dont les variantes landaises. Ces dernières avec l'apport des traditions liées aux arbres de la Liberté (durant la révolution et au XIXe s.) ont abouti à une pratique pouvant honorer diverses personnes dont des élus. Dernièrement, c'est la recherche de nouveau liens de sociabilité entre voisins ou amis qui voit se développer de nouvelles formes de cette pratique indépendamment du calendrier.

Intérêt patrimonial et mise en valeur**Modes de valorisation :**

Plaquette Site internet	☐
Guide - Boutique	☐
Portes-ouvertes - Show-room/galerie	☐
Exposition- Foire/salon	☐
Festival - Label	☐
Routes des MA Pôle des MA	☐
Résidences d'artistes Réseau de professionnels	☐
Autre	☐

Actions de valorisation :**Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :****Documentation / éléments bibliographiques / inventaires déjà réalisés :**

- Enquêtes de Thierry Truffaut : 0 films et photos sur les mayades à Bégaar (offrandes aux élus et aux filles de la classe d'Age) ;

o sur les mayades d'élus à Le Houga (Gers) - Nicolas Mariot, Florence Weber : o « Honneur à notre élu ». Analyse ethnographique d'une coutume postélectorale en Dordogne », Politix, 1999, Volume 12, n° 45, pp. 21-37.

- Erik Fechner, « L'arbre de la liberté : objet, symbole, signe linguistique », Mots, 1987 – Volume 15, n° 15, pp. 23-42.

- C. Mechin. « Les mais en France du nord-ouest ou le langage des arbres », *L'Ethnographie*, 1978, 1, pp. 35-43.

- Mona Ozouf, *Du mai de liberté à l'arbre de la liberté : symbolisme révolutionnaire et traditions paysannes*, *Ethnologie française*, V., 1975, pp. 9-32

Mesures de sauvegarde :

Non renseigné

Données techniques :

Dates et lieu(x) de l'enquête : Perquie, 30/01/2008 ; Hontanx, 11/02 ; Villeneuve-de-Marsan, 12/02/2008 ; Marquèze, 20/05/2008.

Date de la fiche d'inventaire : 19 octobre 2010

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Marie Hirigoyen, Dalila Bennour, Jean-Jacques Castéret
Nom du rédacteur de la fiche : Thierry Truffaut, Jean-Jacques Castéret – Mission Institut Occitan 2008-2010

Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

2010

Année d'inclusion à l'inventaire

2010

N° de la fiche

2010_67717_INV_PCI_FRANCE_00142

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk2bh</uri>